


**RAPPORT D' ETUDES PRELIMINAIRES RELATIVES
AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE AU MALI**

AOUT 1979

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

9
1
IT

AFT

79-38

519
81
AFT

13649

JICA LIBRARY



1064556[2]

国際協力事業団	
受入 月日 484.09.27	519
登録No. 09193	81
	AFT

Table des matières

PREFACE

Plan de la localisation des projets proposés

I. Introduction

- I-1. Historique des Missions d'études préliminaires japonaises et but des études portant sur le développement agricole
- I-2. Composition de la Mission d'études préliminaires relatives au développement agricole
- I-3. Programme d'études
- I-4. Liste des personnalités maliens concernés

II. Aperçu des zones de projet proposé

- II-1. Réaménagement du système de drainage au Kouroumari (Office du Niger)
- II-2. Aménagement pour la culture cotonnière irriguée au Méma (Office du Niger)
- II-3. Développement du périmètre de Baguinéda
- II-4. Développement intégré de la zone Lacustre
- II-5. Projet d'extension de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou
- II-6. Projet de financement d'équipement du service d'élevage

III. Programme de coopération

- III-1. Orientation de la coopération
- III-2. Calendrier d'exécution

IV. Documentations

- IV-1. Communiqué final et Procès-verbal de la réunion synthèse
- IV-2. Liste des documentations recueillies

PREFACE

Dans le cadre de son Plan Quinquennal de Développement Economique et Social, le Gouvernement de la République du Mali a demandé au Gouvernement du Japon sa coopération pour son développement agricole, basé principalement sur la riziculture.

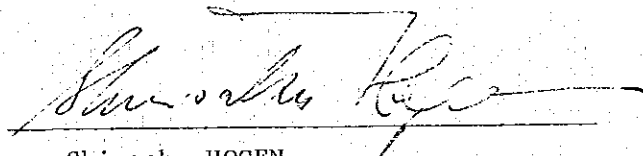
Répondant à cette demande le Gouvernement du Japon a envoyé une mission chargée des études préliminaires relatives au développement agricole au Mali, composée de six membres et dirigée par Monsieur Takatura CHO, Conseiller de l'Institut Japonais d'Irrigation et de Drainage, du 24 Janvier au 9 Février 1979.

Les études visaient à vérifier le contenu précis de la coopération demandée, à saisir la situation actuelle et les problèmes du développement agricole au Mali, et à étudier la possibilité de la coopération japonaise dans ce domaine ainsi que le plan du développement basé principalement sur la riziculture irriguée.

Nous espérons que ce rapport, présentant le résumé des études préliminaires, contribuera considérablement à la préparation des études détaillées à l'avenir.

Enfin, nous tenons à remercier, par la présente, les responsables du Gouvernement de la République du Mali pour la collaboration et l'appui précieux qu'ils ont apportés à l'équipe japonaise.

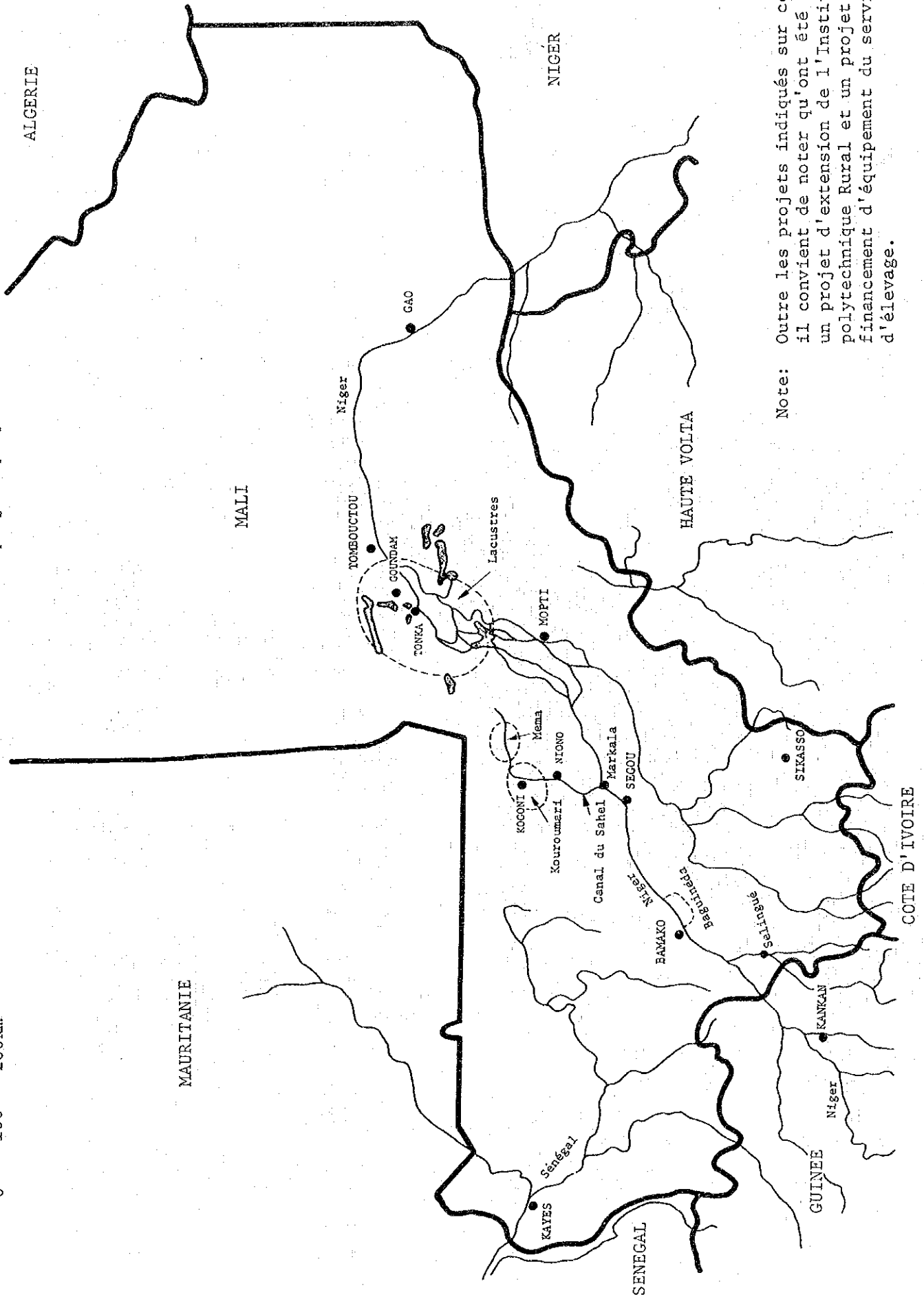
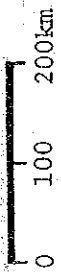
Juillet, 1979



Shinsaku HOGEN

Président de l'Agence Japonaise de
Coopération Internationale (J.I.C.A.)

Plan de la localisation des projets proposés



Note: Outre les projets indiqués sur ce plan, il convient de noter qu'ont été prévus: un projet d'extension de l'Institut polytechnique Rural et un projet de financement d'équipement du service d'élevage.

I. INTRODUCTION

I-1 Historique des Missions d'études préliminaires japonaises et but des études portant sur le développement agricole

En juin 1977, le Ministre du Développement Industriel et du Tourisme du Mali, M. Lamine Keita, a effectué une visite officielle au Japon. Au cours de cette visite, différentes requêtes ont été faites au Gouvernement du Japon.

En réponse à celles-ci, le Gouvernement Japonais a envoyé en octobre 1977 une mission d'études dans le cadre de la coopération économique japonaise dirigée par M. Yuzuru Kubota, Directeur de la Division de Coopération pour le Développement du Bureau de Coopération Economique du Ministère des Affaires Etrangères du Japon. Cette mission a eu pour tâches d'étudier et de sélectionner les projets susceptibles de faire l'objet d'une intervention japonaise.

A cette occasion, un accord est intervenu entre les Gouvernements Malien et Japonais concernant entre autres la remise des camions au titre de don, l'envoi d'une mission d'études pour la mise en valeur des eaux souterraines, ainsi que d'une mission d'experts chargée de la mise en valeur agricole.

Par la suite, M. Amadou Baba Diarra, Vice-Président du Comité National Militaire pour la Libération et cumulant les fonctions de Ministre des Finances et du Commerce a, au cours d'une visite officielle au Japon, fait une nouvelle requête au Gouvernement Japonais aux fins de l'envoi d'une mission japonaise chargée des études sur le développement de l'agriculture au Mali. C'est d'ailleurs, à la suite de cette requête, qu'une mission d'études préliminaires pour le développement agricole s'est rendue en janvier 1979 au Mali.

La mission a eu pour objectif les études sur les possibilités d'une intervention japonaise notamment dans le domaine agricole du Mali; elle devait à cet effet faire le choix sur les périmètres les mieux adaptés à ces fins et entreprendre les études fondamentales portant sur l'orientation ainsi que les possibilités du développement considéré. Au cours de ces travaux, l'accent a été mis sur les points suivants: i) l'importance

que représente la politique agricole dans l'ensemble du plan de développement du Mali; ii) la situation générale des offres et de la demande en matière de denrées alimentaires, ainsi que celle de la production agricole; iii) l'efficacité des organismes intervenant dans le développement agricole; iv) les projets de développement en cours d'exécution, ainsi que les projets étant l'objet de l'assistance étrangère; v) la disponibilité des données de base et de tous autres renseignements, et vi) la visite sur place des sites adaptés au développement agricole.

I-2 Composition de la Mission d'études préliminaires relatives au développement agricole

La composition de cette mission et les occupations de chacun des membres sont les suivantes:

Chef de mission	Takatura CHO Conseiller de l'Institut japonais des irrigations et de drainage
Mise en valeur régionale	Shiro HIRATA Spécialiste de la Division de planning agricole, Département des améliorations des sols agricoles, Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Japon
Planning en matière de la coopération technique	Terushi EGASHIRA Expert en matière de coopération technique, Division de coopération économique, Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Japon
Culture	Norio CHIDA Directeur technique, Centre international de formation agricole de Uchiyama, Agence japonaise de coopération internationale (J.I.C.A.)
Irrigation et drainage	Kazunori KATO Membre de l'Association pour la coopération technique agricole
Coordination	Akira MURATA Membre de la Division des Affaires agricoles et forestières, Département d'études et de planning agricoles et forestiers, Agence japonaise de coopération internationale (J.I.C.A.).

I-3 Programme d'études

Date	Jour	Programme d'études	
24/1	Mer.	09:20	Arrivée à Bamako par le vol RK300
		Matinée	Visite de courtoisie rendue au Directeur du Cabinet du Ministère du Développement Rural, et au Directeur Général de l'Institut d'Economie Rurale (I.E.R.)
		Après-midi	Visite de courtoisie rendue au Directeur Adjoint de la Direction Générale de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères et Coopération Internationale, au Directeur de Cabinet du Ministère du Plan, et au Directeur de Cabinet du Ministère du Développement Industriel et du Tourisme.
25/1	Jeu.	Matinée	Séance de travail au Ministère du Développement Rural
		Après-midi	Mêmes travaux que ci-dessus.
26/1	Ven.	Matinée	Séance de travail à l'I.E.R.
		Après-midi	Même travaux que ci-dessus. MM. CHO, CHIDA et KATO, visite rendue au Directeur Général Adjoint de la Direction Générale des Eaux et Forêts et au Directeur par intérim de l'Office Malien du Bétail et Viande (OMBEVI)
27/1	Sam.	06:00	Départ de Bamako (en voiture)
		09:30	Arrivée à Ségou
		Matinée	Visite rendue à l'Office du Niger, les explications générales sur l'agriculture de la région.
		Après-midi	Visite du Barrage de Markala, de la zone rurale en bordure du Canal du Sahel (par bateau et en voiture) Nuit passée à Niono

Date	Jour	Programme d'études	
28/1	Dim.	Matinée	Visite de l'usine de riz de Kogoni. MM. CHO, HIRATA, EGASHIRA, MURATA, visite de la zone du projet de drainage de Kouroumari CHIDA, KATO, visite de la station des recherches de Kogoni
			Nuit passés à Niono
29/1	Lun.	08:00	Départ de Niono (en voiture)
		10:00	Arrivée à Ségou
		Matinée	Entretien à l'Office du Niger
		15:30	Départ de Ségou (en voiture)
		19:30	Arrivée à Bamako
30/1	Mar.	Matinée	Visite rendue au Directeur Général de l'Enseignement Supérieur de Ministère de l'Education Nationale
		Après-midi	Visite de l'Institut Politechnique Rural (I.P.R.)
31/1	Mer.	Matinée	Réunion des membres de la mission
		Après-midi	13:20 Départ de Bamako (par avion charter)
			15:30 Arrivée à Mopti Nuit passée à Mopti
			18:40 Départ de EGASHIRA de Bamako par le vol RK301 pour Tokyo
1/2	Jeu.	CHO, HIRATA, CHIDA	07:00 Départ de Mopti (par avion charter)
			08:30 Arrivée à Goundam
		KATO, MURATA	10:30 Départ de Mopti (par avion charter)
			11:55 Arrivée à Goundam
			Explications sur l'agriculture de la région à l'Opération Zone Lacustre
		Après-midi	15:00 Départ de Goundam (en voiture)
			Visite des Lacs TELLÉ, Faguibine, Horo
			20:00 Arrivée à Tonka Nuit passée à Tonka
2/2	Ven.	Matinée	Etude des installations d'irrigation du Lac Horo, de la culture du riz flottants dans la zone de Niafunke Retour à Goundam

Date	Jour		Programme d'études
		Après-midi	Visite de courtoisie au Commandant de Cercle de Goundam Réunion des membres de la mission Nuit passée à Goundam
3/2	Sam.	Matinée	08:30 Départ de Goundam (par avion charter) 11:00 Arrivée à Bamako
		Après-midi	Réunion des membres de la mission
4/2	Dim.	Matinée	Réunion des membres de la mission
		Après-midi	Réunion avec la Mission japonaise de la prospection des eaux souterraines
5/2	Lun.	Matinée	Visite de l'Opération Baguineda, Explications générales sur l'agriculture de la région
		Après-midi	Visite de la centrale hydro-électrique de Sotuba, et du barrage de Sotuba
6/2	Mar.	Matinée	CHO, HIRATA, MURATA, Visite rendue aux Autorités pour l'Aménagement de Sélingué, Explications générales sur le Barrage de Sélingué
		Après-midi	CHO, KATO, MURATA, Visite rendue au Directeur Adjoint de la Direction Générale des Elevage et des Industries Animales
7/2	Mer.	Matinée	Réunion des membres de la mission
		Après-midi	Rapport des résultats de l'étude sur place à l'I.E.R.
8/2	Jeu.	Matinée	Réunion au Ministère du Développement Rural
		Après-midi	Ibid. Rapport au Ministre du Développement Rural
9/2	Ven.	Matinée	Réunion au Ministère du Développement Rural
		Après-midi	14:40 Départ de Bamako par le vol MY 041 pour Tokyo

I-4 Liste des personnalités maliens concernés

Mr. Assim Diawara	(Ministre du Développement Rural)
Dr. Boubacar Sy	(Directeur Cabinet du Ministère du Développement Rural)
Mr. Sékou Sangare	(Conseiller Technique, Ministère du Développement Rural (MDR))
Dr. N'Golo Traore	(Directeur Général, Institut d'Economie Rurale (IER), MDR)
Mr. Oumar Tall	(Chef, Division des Etudes Techniques (DET), IER, MDR)
Mr. Mousa Traore	(Chef, Unité d'Evaluation des Projets, IER, MDR)
Mr. Pierre Anois	(Ingénieur Agronome, IER, MDR)
Mr. Moussa Traore	(Division des Recherches Agronomiques (DRA), IER, MDR)
Mr. Sékou Karabenta	(Commission Nationale de la Planification de l'Economie Rurale (CNPER), IER, MDR)
Mr. Sori Cissoko	(Directeur Général, Direction Générale du Génie Rural, MDR)
Mr. Cheick B. Bathily	(Chef, Bureau des Etudes, Direction Générale du Génie Rural, MDR)
Mr. Madani Keita	(Bureau des Etudes, Direction Générale du Génie Rural, MDR)
Mr. Mabayo Sanghanta	(Directeur Général, Direction Nationale de l'Agriculture, MDR)
Mr. Lassana Soumare	(Directeur Général Adjoint, Direction Nationale de l'Agriculture, MDR) (Ingénieur Agronome)
Mr. Nampaa N. Sanogho	(Directeur Général Adjoint, Direction Générale des Eaux et Forêts, MDR)
Mr. Modilo Sidika	(Division de Conservation et Reboisement, Direction Générale des Eaux et Forêts, MDR)

Mr. Salif Kanonté	(Division de Conservation et Reboisement, Direction Générale des Eaux et Forêts, MDR)
Mr. Karim Rariks	(Chef, Section Administrative et Financière, Direction Générale des Eaux et Forêts, MDR)
Mr. Mamadou Mana Diakité	(Division de Chasse, Direction Générale des Eaux et Forêts, MDR)
Mr. Zakaria Traore	(Direction Nationale de la Coopération, MDR)
Dr. Habib Coulibaly	(Directeur Adjoint, Direction Générale des Elevages et des Industries Animales, MDR)
Mr. Mamadou Doumbia	(Directeur Par Interim, Office Malien du Betail et Viande (OMBEVI))
Mr. Mouslem A. Maiga	(Chef, Division de Production Animale, OMBEVI)
Mr. Dotionga Diamoutene	(Directeur Général Adjoint, Office du Niger)
Mr. Soumaila Toure	(Chef, Service Administratif, Office du Niger)
Mr. Moctar Diallo	(Chef, Service Agricole, Office du Niger)
Mr. Abba Bacaina	(Chef, Bureau des Etudes Générales, Office du Niger)
Mr. Elu A. Diallo	(Chef, Service Industriel, Office du Niger)
Mr. Mamadou Bâ	(Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT))
Mr. Zana Vincent Dembele	(CMDT)
Mr. Jack	(Chef, Division de la Production, Usine de Riz de Kogoni)
Mr. Panganignou Dolo	(Directeur Général, Station des Recherches, Kogoni)
Mr. Kassoum Koné	(Directeur Général, Opération Zone Lacustre (OZL))

Mr. Noumoulie Diakité	(Chef, Division Technique, OZL)
Mr. Lory Low	(Chef, Division de Personnel, OZL)
Mr. Ousmane Alathina	(Chef, Section d'Aménagement et Travaux, OZL)
Mr. Loïba Diarra	(Chef, Section de Vulgarisation, OZL)
Mr. Sambou Traore	(Directeur Général, Opération du Développement Intégré Baguineda (Opération Baguineda))
Mr. Brehima Coulibaly	(Chef, Bureau d'Ordre (Etudes et Aménagement des terres), Opération Baguineda)
Mr. Sidy Mahamane Maïga	(Chef, Division d'Approvisionnement et Commercialisation, Opération Baguineda)
Mr. Amadou Diakite	(Chef, Division de Production Végétale, Opération Baguineda)
Mr. Mamadou Fatogoma Traore	(Directeur Adjoint des Recherches Agronomiques, Station des Recherches, Sotuba)
M ^{me} Ba Daoulé Diallo	(Chef, Section des Recherches sur les Cultures Vivrières et Oleagineuses, Station des Recherches, Sotuba)
Mr. Kané	(Directeur Cabinet du Ministère du Plan)
Mr. Kouyaté	(Conseiller Technique, Ministère du Plan)
Mr. Mama Topo	(Conseiller Technique, Ministère du Plan)
Mr. Dembélé	(Directeur Général, Direction Générale du Plan, Ministère du Plan)
Mr. Dicko	(Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, Ministère de l'Education Nationale)
Mr. Kalfa Sanogo	(Directeur Général, Institut Polytechnique Rural (IPR))
Mr. Abdou Soumeylon	(Directeur Adjoint, IPR)

Mr. Moustapha Diarra	(Professeur de Topographie et d'Aménagement hydro-agricole, IPR)
Mr. Gaousson Oudraogo	(Secrétaire Général Administrateur, IPR)
Mr. Abbas B. Sangare	(Représentant des Etudiants, IPR)
Mr. Caba Camara	(Directeur Cabinet du Ministère du Développement Industriel et du Tourisme)
Mr. Abdoulaye Bâ	(Direction Hydraulique, Ministère du Développement Industriel et du Tourisme)
Mr. Mamadou Ballo	(Directeur Général, Autorité Aménagement Selingué)
Mr. J.P. Favre	(Conseiller Technique, Autorité Aménagement Selingué)
Mr. Mamadou Camara	(Autorité Aménagement Selingué)
Mr. Birema Diallo	(Office de la Stabilisation et La Regulation de Prix (OSRP), Ministère des Finances et Commerce)
Mr. Malick Sène	(Conseiller Technique, Présidence du Gouvernement)
Mr. Alpha Sow	(Directeur Adjoint, Direction Générale de la Coopération Internationale, Ministère des Affaires Etrangères et Coopération Internationale)
M ^{lle} Rokiatou Guiteme	(Direction Générale de la Coopération Internationale, Ministère des Affaires Etrangères)
Mr. Yaya Doumbia	(Protocole, Ministère des Affaires Etrangères)
Capt. Luis Camara	(Commandant de Cercle de Goundam)
Mr. Al Moctar Cisse	(Commandant-adjoint du Cercle de Niono)

II. APERCU DES ZONES DE PROJET PROPOSÉS

II-1 Réaménagement du système de drainage au Kouroumari (Office du Niger)

(1) Situation actuelle

La zone de Kouroumari se trouve à 150 km environ au nord du barrage de Markala, sur la rive gauche en Marigot de Molodo qui constitue également un canal d'irrigation.

La superficie de cette zone est estimée à 110.000 hectares, dont 11.000 ha sont plantés en riz; les eaux évacuées de ces rizières s'accumulent dans une mare, située au nord de la zone, où elles stagnent; ce qui fait que cette partie de la zone est mal drainée. D'où, la superficie des rizières ne produisant pas à cause de la teneur excessive en eau des terres est estimée à 500 hectares, alors que celle de la zone où la récolte n'atteint pas le tiers de la production rizicole moyenne est estimée à 1.000 hectares. Ainsi, la superficie affectée par la stagnation des eaux s'étendrait à quelques milliers d'hectares et aurait tendance à s'étendre.

(2) Travaux projetés

- i) Creuser une basse dune séparant la mare du nord de celle de Kourouman-goube et du Marigot de Molodo, afin d'y mettre en place un barrage de réglage;
- ii) Creuser un canal d'évacuation de 25 m de large, d'un mètre de profondeur et d'une longueur de 13 km, afin d'améliorer le cours du Molodo dont la pente est très douce.

* Travaux à effectuer:

- défrichement au bulldozer = 230 hectares
- aplanissement au bulldozer = 360.000 m³
- Construction d'un ouvrage de vidange

* Coût estimatif:

- défrichement au bulldozer = 12 millions de FM
- aplanissement au bulldozer = 534 millions de FM
- construction d'un ouvrage de vidange = 45 millions de FM

Total = 591 millions de FM

* Mise en chantier et programme de construction:

	Année I	Année II	Total
Défrichement	6	6	12
Aplanissement	267	267	534
Ouvrage de vidange		45	45
Total	273	318	591 millions de FM

(3) Cartes topographiques

Il existe des cartes au 1:20.000 ème et de 1: 5.000 ème respectivement pour la terre défrichée. Pour celle non encore défrichée, les levés topographiques sur le terrain étant déjà terminés, l'établissement des cartes à l'échelle de 1: 5.000 ème est prévue dans quelques mois. Il convient de noter que, en ce qui concerne le lit du Molodo, il existe déjà une carte planimètre au 1:5.000 ème.

(4) Problèmes

- 1 Les relations entre les niveaux de la mare du nord et de celle du Molodo ne sont pas connues, il n'est guère possible de déterminer si les travaux de drainage seront efficaces ou non.
- 2 Comme on ignore où se situe l'embouchure du Molodo, il est difficile de se rendre compte si le creusement d'un canal d'évacuation sur une distance de 13 km suffira ou non.
- 3 Il y aurait bien de tenir compte de l'entretien et du contrôle à la suite de l'entassement éventuel de boue et de sable dans le canal d'évacuation considéré.

II-2 Aménagement pour la culture cotonnière irriguée au Méma (Office du Niger)

(1) Situation actuelle

Cette zone se trouve à l'extrémité nord de la zone placée sous le contrôle de l'Office du Niger, et derrière la colline dominant l'extrémité du Molodo. Dans le cadre du présent programme d'études, comme il s'agit de l'utilisation des eaux du Molodo, la zone considérée est mise en relation avec la zone Kouroumari, bien qu'en fait elle ne dépend pas de celle-ci. Selon le plan quinquennal, le développement de la culture cotonnière a été prévu sur une superficie de 4.000 ha; ce qui ne s'est pas réalisé du fait du manque de fonds. La superficie de la région est de 126.000 ha, dont 95.000 ha représentent la superficie irrigable. La région se trouve à la frontière du pays et elle est presque entièrement déserte.

(2) Travaux projetés

La construction d'un barrage a été prévue en travers du Molodo; un canal du type ouvert de 40 km de long sera prévu à partir de point pour desservir la zone de Méma. Les détails relatifs à ce projet où la culture du coton est prévue ne sont pas encore déterminés. Les dépenses totales s'élèveraient à environ 387 millions de FM.

(3) Raisons de l'adoption de la culture cotonnière, qui est en régression dans les autres zones placées sous le contrôle de l'Office du Niger

- 1 Le développement de cette culture fait partie de la politique nationale;
- 2 La régression constatée dans les autres zones serait due au nivellement et au drainage du terrain, problèmes qui ne se posent pour la zone de Méma.

(4) Carte topographique

Il existe une carte à l'échelle de 1:50.000 ème.

II-3 Développement du périmètre de Baguinéda

(1) Situation actuelle

Le périmètre de Baguinéda se trouve à 30 km en aval de Bamako, sur la rive droite du Niger. Le système d'irrigation a été construit par l'Office du Niger en 1959 et nationalisé en 1961; il est alimenté par le Barrage de Sotuba à partir duquel l'approvisionnement en eau de la centrale hydro-électrique est également assuré. Un canal de 11 km de long a été prévu entre le canal principal du périmètre de Baguinéda et le barrage précité. La superficie de la zone de projet considérée est de 3.600 ha. Compte tenu de la priorité d'utilisation de ces eaux accordée à la centrale, de l'importance des fuites d'eau de ces canaux dont le volume atteint 70 % du volume total capté et de la complexité des problèmes agraires, le système ne domine actuellement que 400 ha.

1 Régime foncier

Propriété de l'Etat :	1 500 ha
Propriété des associations des fonctionnaires publics :	1 200 ha
Propriété des fermiers :	environ 600 ha

2 Population

6.932 habitants (en 1972) répartis sur 18 villages.

Moyenne par famille : 8,5 personnes.

Taux de croissance démographique : 2,6 % par an

3 Mode de culture

Riziculture par irrigation (1974) : 400 ha

Culture potagère (qui suit la récolte du riz) (1974) : 130 ha

Dans les terres restantes est pratiquée la culture de millet et de sorgho. L'exploitation dans les propriétés d'Etat est mécanisée.

Rendements obtenus : tomate 20 t/ha (culture irriguée),
tomate 15t/ha (culture irriguée par
l'eau de puits), piment vert de 7 à 9
t/ha, riz 3 t/ha (propriété d'Etat),
riz de 1 à 1,2 t/ha (propriété des
fermiers), maïs de 3 à 3,5 t/ha
(culture irriguée), maïs 1,2 t/ha
(culture non irriguée), sorgho de 2,5
à 3 t/ha (culture irriguée), sorgho
0,9 t/ha (culture non irriguée),
arachide 1,2 t/ha (culture non irriguée),
mangue de 3 à 5 t/ha

Personnel chargé de la
formation en matière de la
culture potagère: un ingénieur (pour la propriété d'Etat),
un ingénieur (pour les fermiers), 8
moniteurs, 32 enseignants; en outre 3
conducteurs d'automobile ont été prévus.

4 Cultures sous-contrat

La culture des tomates se fait sous contrat passé avec l'usine de conserve SOCOMA. Celle-ci a été prévue pour traiter 7.600 tonnes de tomates et 4.000 tonnes de mangue mais elle n'a en fait jamais traité plus de 3.800 tonnes.

5 Equipements

* Barrage de Sotuba: Celui-ci est constitué par un barrage
naturel de roches sur le Niger; il sert
à alimenter en eau à la fois une
centrale hydro-électrique et le péri-
mètre de Baguinéda.

* Canal de Sotuba: 11 km de long, avec un débit de $9,1 \text{ m}^3/\text{s}$,
16,5m de large, 1,5 m de profondeur
et une pente de 5 cm/km.
Le fond du canal est en terre. Il a
été prévu pour irriguer 700 ha.

- * Canal de Baguinéda: Canal dont le fond est en terre, d'une longueur de 17,5 km (dont 750 m revêtu de béton), d'une largeur de 5 m, d'une profondeur de 2,1 m, avec une pente de 5 cm/km et un débit de 5,8 m³/s, pour irriguer 2.000 ha.
- * Canal de Tanima: Celui-ci a été prévu pour irriguer 440 ha, mais n'est pas encore en état pour assurer l'irrigation.
- * Dépenses totales pour l'amélioration des canaux: 136 millions de FM

(2) Projet

Le périmètre de Baguinéda se trouve à proximité de Bamako, la capitale du pays et centre de consommation d'une part, et d'autre part d'une usine agro-industrielle; il est relié à la capitale par de bonnes routes; d'où, une situation favorable du point de vue de débouché. Compte tenu de l'existence du système d'irrigation assurant l'arrosage tout le long de l'année, on peut s'attendre à d'importants rendements de produits agricoles par la mise en oeuvre du projet.

1 Barrage de Sélingué

Cet ouvrage en cours de réalisation pour septembre 1980 sera destiné à alimenter le système d'irrigation desservant le périmètre de Baguinéda d'une part, et à assurer l'approvisionnement en quantité nécessaire à la centrale hydro-électrique de Sotuba.

2 Système d'irrigation

Des travaux d'amélioration seront nécessaires pour assurer une irrigation efficace.

3 Cartes topographiques

Des cartes à l'échelle de 1:50.000 ème et de 1:20.000 ème relatives à la répartition des cultures sont disponibles.

II-4 Développement intégré de la zone Lacustre

(1) Zones projetées

La localisation des zones considérées, d'une superficie d'environ 1 million hectares, est indiquée précisée sur la carte ci-jointe.

Situation actuelle : Les principales cultures pratiquées sont:

- En culture pluviale: pastèque, riz dressé;
- En culture fluviale: riz flottant;
- En culture de décrue: sorgho, maïs, patate;
- En culture irriguée: blé, sorgho, patate, maraîchage.

Le sol est structurellement bon, mais il est peu fertile.

Population : environ 60.000 habitants

Régime foncier : Un petit nombre de familles possèdent la plupart de ces terres qui, en général, sont cultivées par les métayers.

Bétail : Bovins 80.000 têtes, Caprins 100.000 têtes.

Pêche : Activité complémentaire à l'agriculture

(2) Problèmes

- 1 Il y existe des enclaves dont l'accès est interrompu par les crues du Niger pendant 5 mois par an;
- 2 Le régime foncier est complexe;
- 3 Le déplacement des dunes provoque l'ensevelissement des canaux;
- 4 Le système d'irrigation est inadéquat;
- 5 Le sol est peu fertile.

(3) Projet:

1. Projet de désenclavement de la zone:

a) Aménagement des réseaux de communication:

Routes: Les études sont en cours pour la construction des deux routes dont le financement a été déjà prévu:

- i. Korientzé -- Tonka (réalisation en 3 à 5 ans)
- ii. Sokolo -- Goundam -- Tombouctou

Bateaux: 2 bateaux sont prévus pour assurer la navigation sur le Niger entre les villes de Gao et de Mopti en 1978.

b) Construction de dépôts de céréales (Niafunké, Tonka, Diré, Tombouctou). La construction des dépôts de céréales de Diré et de Tombouctou a été déjà prévue.

c) Etablissement des bureaux de développement régional:

Le siège central de ces bureaux sera établi à Diré; Les bureaux seront créés à Niafunké, Goundam et à Tombouctou.

d) Création des instituts de recherches agronomiques: le financement est déjà prévu.

2. Aménagements hydro-agricoles

a) Projets en cours d'exécution:

* Construction d'ouvrages hydro-agricoles dans les mares de Kassoum-Soumpi (les travaux financés par l'US-AID ont été interrompus en 1974).

* Aménagement de 300 ha de terres à blé-sorgho irriguées par pompage dans la plaine de Diré (financement français FAC);

* Aménagement de 2.400 ha de terres à blé-sorgho irriguées par petites pompes dans le Kessou-Killy (financement US-AID);

* Aménagement de 600 ha de terres à blé-sorgho irriguées par pompage à Karioumé (Tombouctou) (financement belge Iles de paix)

b) Etudes en cours:

- * Aménagement de 1.500 ha supplémentaires pour la culture du blé-sorgho par irrigation en décrue dans le Kessou-Killy (financement par l'Arabie Séoudite)
- * Aménagement de 15.000 ha de mares, pour culture de décrue et de riz flottant dans le Kessou-Killy (financement par l'Arabie Séoudite)
- * Aménagement de 13.000 ha sur le Lac Horo. (financement belge prévu).

c) Aménagements à entreprendre:

- * Aménagement des mares de Kassoum (500 ha), de Tagadji (5.000 ha) et de Koboro (2.500 ha)
- * Mise en culture irriguée de blé-sorgho dans la plaine de Diré (superficie potentielle de 5.000 ha)
- * Mise en culture de décrue au Lac Fati.

3 Actions pour l'amélioration de la production agricole

- a) Entretien des pompes et des canaux
- b) Diffusion: semences, matériels, engrais, fongicides.
- c) Vulgarisation des techniques de culture et de la culture adaptée à ces techniques.

4 Actions "élevage"

- a) La création des couloirs d'accès pour le bétail aux lacs et aux mares.
- b) L'utilisation des résidus de récolte.
- c) L'introduction de toute plante fourragère permettant une intensification de l'élevage.
- d) L'introduction de techniques de production intensive de viande.

5 Actions "forestières"

L'équilibre naturel a été rompu par une exploitation abusive.
Les actions ci-dessous sont envisagées pour y remédier:

- a) La démonstration de plantation.
- b) La fourniture à titre gratis de plants obtenus des pépinières.
- c) Les mesures incitant à la plantation d'arbres.
- d) La réalisation de travaux de plantation directement par le bureau de développement régional.

Les actions prioritaires -- la fixation des dunes

6 Création des usines agro-industriels

- a) Création d'un périmètre sucrier (zone de Diré)
- b) Mise en place d'une minoterie

7 Actions complémentaires

- a) Lottissement des terres: pour obtenir des structures de production rationnelle et pour faciliter la perception des redevances.
- b) Mise en place de centres de formation: semences, plants, et expérimentation agronomique. Agrandissement de la station agronomique de Diré.
- c) Création de dépôts d'approvisionnements agricoles et du crédit agricole.
- d) Amélioration du système de commercialisation des céréales.
- e) Amélioration du système sanitaire et programme d'alphabétisation fonctionnelle.
- f) Mise en place du bureau régional de développement.

(4) Importance du projet

1 Superficie potentielles en cultures fluviale et de décrue:

Lac Horo	13.000 ha
Autres mares (région de Goundam et Niafunké)	10.000 ha
Autres mares (région de Kessou-Killy)	12.000 - 15.000 ha
Lac Fati et rive droite du Niger	0 - 5.000 ha
Total approximatif	40.000 ha

2 Superficies potentielles en cultures irriguées:

Plaine de Diré	6.400 ha
Kessou Killy	2.500 ha
Karioumé et travaux d'etension	1.000 ha
Total approximatif	10.000 ha

3 Matériel et personnel à mobiliser

Pompes	: 2500
Cadres	: 300 personnes
Chef de secteur	: 15 personnes
Chef de sous-secteur	: 60 personnes

Tableau II-I Présentation générale des mares de la zone Lacustre

Lac	Superficie Totale (ha)	Superficie Cultivée (ha)	Superficie Potentielle (ha)	Population Concernée (Unité)	Aménagements
Kassoum	2 000	250	350	3 700	Digue en terre et aménagement pour cultures de décrue
Tagadji	6 000	2 500	4 500	4 800	"
Goubo	500	350	500	3 700	"
Koboro	4 000	1 350	2 500	6 0000	"
Danga	2 200	700	2 000	3 700	"
Mabi-Bani	700	-	400	700	Asséchée et non cultivée. Aménagement possible mais coûteux
Garahengou-Dangaye	1 500	650	1 200	2 500	Aménagement pour irriguer la Plaine de Diré
Yumna	1 500	250	850	1 500	Digue en terre et aménagement pour cultures de décrue
Lac Horo	15 000	7 000	7 000	26 000	Amélioration des conditions de culture

II-5 Projet d'extension de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou

(1) Présentation générale de l'I.P.R.

Emplacement:	Katibougou, à 70 km à l'est de Bamako.
Superficie:	380 ha, dont 120 ha de fermes
Nombre d'étudiants:	1.600 dont la majorité sont des pensionnaires.
Professeurs et enseignants:	60
Sections:	Agriculture, Elevage, Eaux et forêts, Génie rural.
Orientation :	Accent mis sur les travaux pratiques.

(2) Présentation générale du projet

Un accord est intervenu entre le Gouvernement de Mali et la Banque Africaine de Développement portant sur les modalités de financement.

Le projet sera mis en oeuvre en trois phases:

Phase I : rénovation des constructions existantes.

Le financement est déjà prévu.

Phase II : réalisation des nouvelles constructions et du périmètre hydro-agricole

Coût total: 3 milliards 740 millions de FM, dont 1 milliard 530 millions de FM sont à rechercher. Actuellement la réalisation de la phase II constitue le problème le plus urgent.

Phase III: réalisation des nouvelles constructions et du périmètre hydro-agricole.

Coût total: 1 milliard 990 millions de FM (fonds à rechercher)

Tableau II-2-1

COÛTS TOTAUX ESTIMATIFS DU PROJET

(Résumé)

(Millions FM)

Phase	Designation	Coûts de Projet	Budget BAD ⁺)	Diffé- rence
I	Renovation des Constructions existantes	211	266	+ 55
II	Bâtiments Divers	1884	1146	- 738
	Etables Ferme	482	66	- 416
	Eau d'Irrigation	805	317	- 488
	Equipement Ferme	186	686	+ 500
	Infrastructure	386	0	- 386
	Total	3743	2215	-1528
III	Bâtiments Internat	673		
	Etables Ferme	850		
	Eau d'Irrigation	168		
	Sport	295		
	Total	1986		
I-III	Grand Total	5940	2481	-3459

+) 1062 pour formation et 20% imprévu pas inclus

Tableau II-2-2

PHASE I - RENOVATION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Designation	Coûts de Construction (Millions FM)				Différence
	Prestations locales	Prestations étrangères	Total	Budget BAD +)	
<u>Enseignement</u>					
- 1 Bâtiment principal					
- 1 Economat					
<u>L'Internat</u>					
- 1 Refectoir					
- 1 Station Sanitaire Provisoire	167	44	211	266	+ 55
- 2 Dortoirs					
<u>Logement</u>					
- 5 Logements					
- 15 Villas					

+) 20% imprévu pas inclus

Tableau II-2-3

PHASE II - REALISATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET DU PERIMETRE HYDRO-AGRICOLE

Designation	Coûts de Construction Estimés (Millions FM)				Différence
	Prestations locales	Prestations étrangères	Total	Budget BADT)	
Enseignement - 1 Bâtiment					
L'Internat - 2 Complexes de Dortoirs					
Logement - 30 villas	1708	176	1884	1146	- 738
Atelier - 1 Bâtiment					
Ferme - 1 Bureau - 1 Hangar - 6 Etables	427	55	482	66	- 416
Eau d'Irrigation - 1 Système des Canaux - 1 Réservoir de Stockage - 1 Station de Pompage	505	300	805	317	- 488
Equipement pour la Ferme	6	180	186	686	+ 500
Infrastructure - Eau Potable - Eaux Usées - Energie Electrique - Routes d'Intercommunication	240	146	386	0	- 386
Total	2886	857	3743	2215	-1528

Tableau II-2-4

PHASE III - REALISATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET DU PERIMENTRE HYDRO-AGRICOLE

Designation	Coûts de Construction Estimés (Millions FM)		
	Prestations locales	Prestations étrangères	Total
L <u>L'Internat</u> - 1 Station Sanitaire - 1 Cuisine et Lingerie - 1 Salle de Réunion et fêtes - 1 Zone Communautaire	291	382	673
<u>La Ferme</u> - 8 Etables	630	220	850
<u>Eau d'Irrigation</u> - 1 Système des Tuyaux d'Arrosage - 1 Equipement Station de Pompage	79	89	168
<u>Sport</u> - 1 Stade - Bâtiments divers	228	67	295
Total	1228	758	1986

II-6 Projet de financement d'équipement du service d'élevage

Lors de la sécheresse de 1972-73, le Mali a perdu 30 pourcent de son bétail, faute de matériel vétérinaire et de moyens logistiques. Afin surmonter ces difficultés et en vue de pallier aux mêmes risques dans l'avenir, il y a lieu de prévoir le matériel et équipement d'élevage en quantité suffisante.

Nombre de têtes de bétail : Bovins 4 millions, Ovins-caprins 8 millions,
Equins 110.000, Asins 380.000, Camelins
150.000

Tableau II-3 Equipement pour le service d'élevage

Equipement	No.	Coût (Milles FM)
(1) <u>MATERIEL VETERINAIRE</u> -		
- Réfrigérateurs à pétrole	60	21,000
- Réfrigérateurs Electriques	40	14,000
- Boîtes à glace	200	3,000
- Containers Frigorifiques	40	14,400
- Containers Ordinaires	60	1,200
- Seringues (Type Génia Pexiglas avec curseur) 20 cc	3 000	27,000
- Aiguilles 15/20 4 000 Boîtes de 12 Aiguilles	4 000	2,880
- Matériel Chirurgical jusqu'à con- currence de		10,000
- * Laboratoire : (Produits Biologi- ques)		100,000

		193,480
(2) <u>MOYENS LOGISTIQUES</u> -		
- Véhicules tout-terrain 4 Roues motrice	20	120,000
- Mobylettes	30	9,000
- Camions	2	36,000
- Véhicules de liaison (2 Roues motrice)	7	28,000
- Pièces de Rechange de la valeur des Véhicules		18,400

		211,400
Total		404,880

* En effet le pays possède un Laboratoire Vétérinaire moderne qui pourrait assurer la totalité des besoins en divers vaccins s'il fonctionnait à plein rendement.

Note: La requête malienne comportait un crédit de 188.100.000 FM devant couvrir les frais de fonctionnement des camions, etc... s'étalant sur trois ans. Or, le système de coopération japonaise ne prévoit pas de fonds pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'entretien.

III. PROGRAMME DE COOPÉRATION

III-1 Orientation de la coopération

Concernant le développement agricole du Mali, l'orientation de la coopération japonaise sera définitivement fixée par les autorités compétentes compte tenu du rapport soumis par cette mission.

D'où sont exposées ci-dessous les grandes lignes des travaux de la mission aux fins d'examen desdites autorités.

(1) Conditions pour la coopération

Les conditions requises pour la coopération japonaise au développement agricole du Mali sont les suivantes:

1 Attitude des Maliens devant la coopération japonaise

Le Mali montre un très grand intérêt à voir la réalisation de la coopération japonaise et on peut s'attendre à ce que ce pays prenne les dispositions nécessaires sur le plan administratif.

2 Développement agricole

L'importance du développement agricole au Mali est telle qu'elle s'étalera sur une longue période.

Il s'agit de préparer notamment les conditions adaptées à la riziculture irriguée, en bordure des fleuves tels que le Niger et le Sénégal, cette production étant destinée à satisfaire les besoins du pays augmentant à la suite de l'accroissement démographique et des changements accusés par la population dans les denrées alimentaires.

Compte tenu de ce qui précède, on peut se rendre compte du vif intérêt attaché par le Mali à la coopération japonaise en particulier dans le domaine du développement agricole.

(2) Problèmes que pose la coopération japonaise

- 1 Il n'est guère judicieux d'appliquer directement et simplement les techniques agricoles japonaises au Mali compte tenu de la différence qui existe entre l'environnement agricole malien et japonais.
- 2 Etant donné que les Maliens se méfient des aides trop sophistiquées en matière des techniques, installations et équipements étrangers, il conviendrait d'y mettre en place des machines agricoles, des rizeries, des entrepôts, et des moyens de transport qui soient adaptés aux conditions locales.
- 3 Ce qu'attend le Mali en ce qui concerne le développement de la zone lacustre.

Malgré l'intérêt que montre le Mali pour ce qui est du développement de cette zone, il y a lieu d'examiner ce qui a été exposé aux paragraphes(1) 1 et 2 , (2) 1 et 2 .

La mission japonaise propose, compte tenu du peu d'expérience au Mali et des problèmes que pose la coopération japonaise qui n'y est guère connue, de retenir parmi les projets choisis par le Mali ceux présentant peu de difficultés dans la réalisation, sous réserve (i) de l'efficacité des organismes compétents dans l'exécution des études relatives au développement agricole; ii) de la disponibilité de cartes topographiques et des documents de base des régions concernées; iii) de l'adoption des modes de culture et d'exploitation que comptent introduire les experts japonais, et enfin iv) de la détermination du site convenant le mieux à l'exécution des travaux.

D'après l'analyse faite des projets figurant sur le tableau ci-joint, le choix de la mission japonaise se porterait sur le projet de réaménagement du système de drainage au Kouroumari, comme étant le plus intéressant à mettre en oeuvre.

En vue de renforcer les liens entre le Mali et le Japon, il conviendrait d'accorder également l'assistance au titre de don (par exemple le projet d'extension de l'I.P.R), ainsi l'effort de coopération japonaise sera plus efficace d'une part. Il conviendrait

de noter que la mise en oeuvre du projet de réaménagement du système de drainage au Kouroumari représentera d'autre part une oeuvre japonaise de longue haleine.

Documents de base pour la sélection des projets d'études sur le développement agricole malien

Projets	Travaux	Documentation de base	Conditions	Observations	Ordre de priorité selon l'avis de la mission
Développement intégré de la zone Lacustre	<ul style="list-style-type: none"> * Principalement la riziculture irriguée par le réglage du niveau d'eau * Coopération à l'établissement général du projet 	<ul style="list-style-type: none"> * Il existe seulement des documents relatifs à extrêmement sommaire de développement régional et à un schéma d'aménagement du Lac Horo. 	<ul style="list-style-type: none"> * Conditions naturelles très sévères; Médiocres conditions de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque total d'informations de base. Les difficultés dans l'exécution des travaux sont prévues. 	4
Réaménagement du système du drainage au Kouroumari	<ul style="list-style-type: none"> * Amélioration du système de; riziculture irriguée par les fermes collectives. * Superficie du projet considéré: 110.000 ha -terre cultivée: 11.000 ha (riz) -champ inondé: 1.500 ha * Installations prévues: un barrage et un canal d'évacuation 15 km de long. 	<ul style="list-style-type: none"> * Documentation disponible: Documents du projet Carte topographique 1/5.000ème et Profil en long pour le canal du drainage du Kouroumari * Il n'existe pas de documentation hydraulique et hydro- 	<ul style="list-style-type: none"> * Documentation conservée à l'Office du Niger, haute compétence administrative, ingénieurs nombreux, et études relativement faciles. * Le siège peut être installé à Ségou, seconde ville malienne. Les conditions de vie à Niono sont bien meilleures. 	<ul style="list-style-type: none"> * A confirmer si la carte topographique au 1: 5.000 ème couvre toute la zone. * Projet présentant le plus d'intérêt 	1
Aménagement pour la culture cotonnière irriguée au Méma	<ul style="list-style-type: none"> * Culture cotonnière irriguée * Superficie: 126.000 ha -Superficie irrigable 95.000 ha * Défrichage de 4.000 ha prévu par le Plan quinquennal 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation disponible: Document sommaire du projet * Carte topographique au 1:50.000 ème 	<ul style="list-style-type: none"> * Terre non mise en valeur. Accès difficile 	<ul style="list-style-type: none"> * A confirmer si les cartes topographiques au 1:5000 ème ou 1:10000 ème couvrent toute la zone. * Culture contonnière n'est pas de la compétence japonaise. * Projet présentant peu d'interêt 	3
Développement du périmètre de Baguinéda	<ul style="list-style-type: none"> * Amélioration du canal d'irrigation de 45 km de long; riziculture et culture maraîchère sur 3.600 ha. 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation disponible: Documents sommaires relatifs à l'étude de factibilité * Cartes d'aptitude des sols aux 1:20000 ème et 1:50000 ème. * Il existerait une carte au 1:2000 ème dressée en 1976, mais elle n'a pas été présentée. 	<ul style="list-style-type: none"> * Projet situé à proximité de Bamako (30 km), la capitale. * Le régime foncier est très complexe du fait de la répartition en propriété d'Etat, privée ou collective. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le Mali attache peu d'intérêt à ce projet. * Se renseigner s'il existe ou non des cartes topographiques aux 1:2000 ème ou 1:5000 ème * Projet à petite échelle et simple. 	2

III-2 Calendrier d'études

Pour la mise en oeuvre du réaménagement du système de drainage au Kouroumari entre autres, la prochaine mission japonaise aura pour tâches ce qui suit après qu'un accord aura été intervenu entre les deux Gouvernements concernés:

- 1) Elaborer un plan de base de développement, discuter avec les autorités compétentes Maliennes et décider les grandes lignes d'orientation de ces travaux;
- 2) Consulter avec ces mêmes autorités sur diverses mesures à prendre par les deux Gouvernements en vue de l'exécution des études considérées;
- 3) Préparer les grandes lignes du programme d'études et faire les recommandations nécessaires pour l'affectation des crédits requis.

En un mot, la prochaine mission japonaise sera chargée d'entreprendre des études fondamentales relatives au développement et de déterminer la portée des services à fournir.

IV. DOCUMENTATIONS

IV-1 Communiqué Final et Procès-Verbal de la Réunion Synthèse

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

REPUBLIQUE DU MALI

COMMUNIQUE FINAL

Dans le cadre de la Coopération bilatérale entre le Japon et la République du Mali, et à la demande du Gouvernement Malien, une mission japonaise d'études préliminaires relative au Développement Rural a séjourné au Mali du 24 Janvier au 9 Février 1979.

Après de multiples contacts à Bamako, la mission a visité les projets suivants:

- l'Office du Niger
- l'Opération Zone Lacustre
- l'Opération de Développement Intégré de Baguineda
- l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou.

Tout le long de son séjour, des informations générales sur l'économie et le développement rural au Mali ont été fournies à la mission.

Une réunion de synthèse a réuni le Jeudi 8 Février la partie japonaise et la partie malienne. La composition des deux délégations est jointe en annexe à ce communiqué.

Les requêtes suivantes ont été formulées par la partie malienne à la partie japonaise, par ordre de priorité pour le Gouvernement malien:

- 1°) l'établissement et la mise en oeuvre d'un vaste programme de développement intégré de la zone lacustre.
- 2°) l'amélioration du système de drainage, l'intensification de la riziculture et l'introduction de la culture du coton à l'Office du Niger.
- 3°) une intervention dans le projet de développement intégré du périmètre de Baguineda.

- 4°) un complément d'intervention à l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou (complément du projet Banque Africaine de Développement)
- 5°) un appui en équipement et matériels pour le Service de l'Elevage.

Après échanges de points de vue sur chacune des requêtes, la mission japonaise a informé la partie malienne de ce qui suit:

- 1) Elle ne peut pas tirer de conclusions définitives y compris la conclusion sur l'ordre de priorité des projets présentés par la partie malienne, étant donné qu'elle n'a pas terminé d'examiner les dossiers présentés par la partie malienne.

Par conséquent, l'orientation et les Etudes à réaliser dans le futur seront déterminées soit sur la base des discussions qui ont eu lieu entre la mission japonaise et les autorités compétentes maliennes, soit sur la base des renseignements recueillis par la mission japonaise au cours de ses visites, soit enfin sur la base des documents et informations fournis à la mission japonaise par les services techniques maliens.

- 2) La partie japonaise a promis à la partie malienne de faire un compte rendu fidèle au Gouvernement Japonaise sur les requêtes de la partie malienne.
- 3) Le Japon ayant plusieurs formes de coopération internationale (subvention - Assistance technique etc) la partie japonaise examiner les possibilités de son intervention dans chaque projet selon la forme de coopération appropriée.

Fait à Bamako, le 8 Février 1979

POUR LE JAPON:

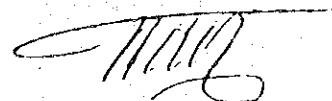
LE CHEF DE MISSION



Mr. Takatura Cho

POUR LE MALI :

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'IER



Dr. N'Golo TRAORE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

C A B I N E T

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE SYNTHESE DE LA MISSION
JAPONNAISE TENUE LE 8-02-1979 DANS LA SALLE DE CONFERENCE
DU MINISTERE DU DEVELOPPEMET RURAL A B A M A K O.

FEVRIER 1979

Le Jeudi 8 Février 1979 s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère du Développement Rural, la Réunion de Synthèse de la Mission Japonnaise qui séjourne au Mali depuis le 24 Janvier dernier.

L'objet de cette réunion était de confronter les points de vue des deux parties (Japon-Mali) afin de dégager les orientations de l'aide que le Gouvernement Japonnais se propose d'apporter au Mali.

Participaient à cette Réunion :

Président de Séance : Mr. Sékou SANGARE, Conseiller Technique M.D.R., chargé de coordonner les débats par le Ministre du Développement Rural, empêché.

Les Membres de la Mission Japonnaise :

- Mr. Takatura CHO, Chef de Mission
- Mr. Shiro HIRATA, Mise en valeur régionale
- Mr. Terushi EGASHIRA, Planning
- Mr. Norio CHIDA, Culture
- Mr. Kazumori KATO, Irrigation et drainage
- Mr. Akira MURATA, Coordination.

Les Délégués de la Présidence du Gouvernement et des Départements Ministériels Maliens :

Présidence du Gouvernement:

- Mr. Malick SENE - Conseiller Technique à la Présidence du Gouvernement.

Ministère des Finances : Un représentant.

Ministère de l'Education Nationale:

- Mr. Kalfa SANOGO - Directeur Général de l'I.P.R. de KATIBOUGOU.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale:

- Melle Rokiatou GUITEME, D.G. - C.I.

Ministère du Développement Industriel et du Tourisme :

- Mr. Mamadou CAMARA, Autorité de l'Aménagement de SELINGUE.

Ministère du Développement Rural :

- Mr. Mabayo SANGHANTA - Directeur Général du Service de l'Agriculture.
- Mr. Lassana SOUMARE - Directeur Général Adjoint du Soe de l'Agriculture
- Mr. Nampaa SANOGO - Directeur Général Adjoint des Eaux et Forêts.
- Mr. Soumaïla TOURE- Office du Niger
- Mr. Madani KEITA - Génie Rural
- Mr. Mamadou BA - C.M.D.T.
- Dr. Habib COULIBALY - Service d'Elevage
- Mr. Amadou DIAKITE - Opération Baguinda
- Dr. N'Golo TRAORE - Directeur Général de l'Institut d'Economie Rurale
- Mr. Oumar TALL - I.E.R/D.E.T.
- Mr. Sékou KARABENTA - I.E.R/CNPER
- Mr. Moussa TRAORE - I.E.R/D.R.A (Rapporteur)

Le Président ouvre la séance à 9h.15 et présente tout d'abord les remerciements du Gouvernement Malien pour l'initiative du Gouvernement Japonnais pour la réalisation de cette Mission et l'aide japonnaise au Mali, notamment sur le plan du développement agricole, dont elle est le prélude.

Suite aux visites effectuées par la Mission Japonnaise sur le terrain à l'intérieur du Mali, à savoir: Office du Niger, Zone Lacustre, Baguinéda, Katibougou, Sotuba, et aux prises de contact et échanges de vue avec les responsables maliens concernés, une réunion de synthèse regroupant les membres de la Mission Japonnaise et les responsables maliens s'imposait afin de dégager ensemble les orientations de l'aide japonnaise à la République du Mali.

Le Chef de la Mission Japonnaise remercie les responsables maliens pour la collaboration et l'appui précieux qu'ils ont apportés à l'équipe japonnaise. Il définit le cadre dans lequel le Japon veut apporter son aide au Mali, à savoir l'agriculture et demande que la partie malienne définisse à sa mission les domaines dans lesquels le Gouvernement Malien souhaiterait l'intervention du Japon.

MALI : La partie malienne est perplexe quand la mission japonaise demande que soient définis des domaines prioritaires car l'ensemble des Régions du Mali a besoin d'aide pour son développement - Cependant la partie malienne pourrait définir quelques projets sur lesquels il serait souhaitable que l'aide japonaise soit concentrée, en l'occurrence:

- Développement intégré de la zone lacustre
- Réaménagement à l'Office du Niger sur les systèmes de drainage, aménagement pour la culture cotonnière irriguée.
- Développement Périmètre de Baguinéda.

Ainsi que quelques petits projets d'équipement, tels que:

- * - résolution des problèmes d'équipement de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou
- * - Equipement du Service d'Elevage.

Le Président de séance demande au Directeur Général de l'I.E.R. de fournir plus de détails sur le plan d'aménagement de la zone lacustre et l'appui au Service d'Elevage.

Le Dr. N'Golo TRAORE précise tout d'abord que l'aide en équipement au Service d'Elevage est sollicitée afin de pourvoir toutes les zones d'élevage en équipes mobiles dotées des moyens adéquats pour assurer une protection sanitaire efficace du cheptel.

Ceci est d'autant plus important que les actions de développement de l'élevage entreprises par ailleurs ne pourront avoir l'impact attendu si l'état de santé des animaux qui se régénèrent n'est pas garanti par un suivi permanent et un apport des soins nécessaires. A cette seule condition, les efforts de développement de l'élevage ne seront pas voués d'avance à l'échec

Les besoins des équipes du service de l'élevage réside donc essentiellement en moyens de conservation des vaccins (frigidaires à pétrole), de transport des techniciens (véhicules tout-terrain), des transports du matériel (Camions) et en équipement vétérinaire de traitement.

Quant à ce qui concerne la zone lacustre, le Directeur de l'I.E.R. donne un bref historique de l'agriculture dans cette zone qui fait ressortir la

dégradation des conditions de vie des populations de la région. En effet, la zone des lacs a connu une agriculture prospère (blé notamment) qui au fil des siècles a petit à petit cédé la majeure partie de son terroir aux dunes de sable improductifs.

A présent la zone lacustre constitue un tampon entre le Sahara et le Sahel, et présente encore de grandes potentialités dont l'exploitation nécessite :

- aménagement hydro-agricoles
- désenclavement de la zone
- équipement agricole.

Il est donc à envisager la réalisation d'une structure de développement intégré à l'image de l'Office du Niger.

Cet Office Régional de Développement aurait comme tâches principales à résoudre :

- la production sur place de vivres tels que blé, riz, mil, maïs, sorgho pour couvrir les besoins des habitants des régions nordiques du Mali, déficitaires et enclavées.

La création de voies de communication dans la zone.

L'exploitation agricole intensive de cette zone permettrait à l'élevage et à l'agriculture de s'épanouir simultanément dans cette zone. Pour ce faire il sera nécessaire :

- D'y réaliser des aménagements hydroagricoles et d'améliorer ce qui y existe déjà.
- D'assurer l'encadrement technique des périmètres aménagés : entretien des canaux et pompes, diffusion des thèmes techniques (semences sélectionnées, engrais, matériel agricole, etc...),
- De mener des actions sur l'élevage (rationalisation de l'exploitation de l'espace (pâturages), suivi sanitaire des troupeaux).

- De protéger l'environnement contre l'avancée du désert par des plantations d'arbres. Pépinières à réaliser pour fournir aux populations des plants dont celles (les populations) se serviraient pour le reboisement dans la zone et la constitution de brise-vents protecteurs des cultures.
- Création d'industries - Minoteries par exemple pour assurer la mouture du blé dont la production devrait rapidement croître et la méthode traditionnelle (mortierpilon) sera donc rapidement insuffisante.
- D'autres actions d'accompagnement peuvent être envisagées:
 - * lotissement des terres
 - * programme de formation intense
 - * commercialisation de la production
 - * santé humaine (maladies endémiques).
 - * agroéconomie (suivi du projet).

Les populations de la zone s'élèvent à quelques 55.000 habitants pour environ 40.000 hectares de terres cultivables et 10.000 hectares de terre irrigables.

Une évaluation sommaire des besoins fait ressortir la nécessité d'environ 2.500 pompes, -300 agents d'encadrement, 15 chefs de secteurs...

Un projet sommaire de cette action zone lacustre est soumis à la Mission Japonnaise.

Le Chef de la Mission Japonnaise remercie la partie malienne pour ces précisions apportées par le Dr. N'Golo et demande à être informé de la partie de ce projet dont la réalisation est demandée au Japon.

Question à laquelle le Président de séance répond qu'aucun financement n'est acquis pour le moment pour ce projet et que si les possibilités de l'aide japonnaise le permettaient, l'ensemble de ce projet fera l'objet d'une requête auprès du Gouvernement Japonnaise.

Par contre si l'enveloppe de l'aide japonnaise nécessitait que le projet soit scindé, la partie malienne envisagerait alors de proposer au Japon une partie seulement de sa réalisation.

Le Président demande alors à savoir dans quelles limites le Japon envisage son aide au développement du Mali.

Le Chef de la Mission Japonnaise déclare ne pas pouvoir se prononcer sur ce projet zone lacustre avant d'avoir rendu-compte au Gouvernement Japonnaise. Il déclare en outre que les projets concernant le réaménagement du système de drainage dans le KOUROUMARI (Office du Niger) et les aménagements dans le Méma pour la culture irriguée du coton, ainsi que le plan d'aménagements du périmètre de Baguinéda, seront présentés également au Gouvernement Nippon qui se prononcera sur l'ensemble, suite au point de la situation qui sera fait au Japon au retour de la Mission. Ces deux derniers projets semblent plus concrets, donc plus accessibles à une intervention japonnaise.

Le Président demande à la Mission Japonnaise de spécifier les critères qui font qu'elle marque plus d'intérêt pour les projets Office du Niger et Baguinéda, plutôt que la zone lacustre, et émet le voeu d'avoir des assurances sur les projets qui ont retenu l'intérêt de la Mission.

La Mission Japonnaise trouve que le projet zone lacustre mérite bien son attention, mais qu'à ce stade où il n'est pas chiffré et pas bien défini, une intervention japonnaise ne pourra être envisagée qu'à la suite de l'élaboration d'un projet qui fera ressortir coûts de réalisation et études économiques. Donc des contacts ultérieurs (quand le Mali disposera d'un projet concret) permettront d'envisager une intervention japonnaise. Sinon la Mission a bien ressenti l'importance que revêt pour le Mali le développement de cette zone.

La Mission Japonnaise définit les trois types de coopération qu'apporte la JICA (Japanese International Coopération Agency) qui a organisé cette mission - A savoir:

- Coopération Etude (études effectuées exclusivement par Mission Japonnaise).
- Coopération Technique (experts japonnaise en collaboration).
- Coopération Don (dons en équipements et matériel).

En outre il existe au Japon une Coopération de financement (avec prêts) qui dépend de l'O.I.C.F.

Le Président remercie pour les éclaircissements donnés sur les différents modes de coopération japonnaise et donne l'exemple du projet d'équipement du Service de l'Elevage qui rentrerait donc dans le cadre de la coopération don du Japon - A savoir don d'équipement et de matériel au Mali pour assurer la protection sanitaire du cheptel.

Le Président de la séance revient sur le cas de la zone lacustre en évoquant les points suivants:

La zone lacustre est très déficitaire, en production vivrière notamment, et l'approvisionnement se heurte à de sérieux problèmes d'accès.

Il y existe de grandes potentialités agro-pastorales qui nécessitent des aménagements pour être exploitées.

Le Sahara avance d'année en année, phénomène qui couvre de dunes de sable des terres fertiles.

En outre la présence japonnaise dans la recherche minière au nord de cette zone incite le Gouvernement Malien à souhaiter une concentration de l'effort japonais dans la partie nord du pays.

La Mission Japonnaise ne pouvant se prononcer sur la réalisation du projet avant compte-rendu aux autorités compétentes japonnaises, le Président émet le voeu que le Mali soit saisi par les dites autorités de la nécessité d'une étude en vue d'aboutir à un projet de factibilité qui sera alors soumis pour financement au Gouvernement Japonnais.

Le Chef de la mission annonce que le Japon pourrait envisager son intervention au fur- et à mesure de la concrétisation des programmes de réalisation de ce projet dans la zone des lacs.

Le Président s'informe des projets soumis qui ont le plus retenu l'attention de la mission dont le Chef lui répond que l'ensemble des projets qu'ils ont eus à discuter avec les responsables maliens, sera soumis aux autorités compétentes qui seules pourront donner une réponse définitive quant à la réalisation de tel ou tel projet.

La Mission Japonnaise affirme que le projet concernant la culture irriguée du coton à l'Office du Niger sera inclus dans le cadre du réaménagement du

système de drainage dans le KOUROUMARI.

Le Chef de la Mission pose le problème de l'obligation du pays récipiendaire de l'aide japonaise de concéder:

- l'exemption des droits et taxes de douanes sur tout matériel rentrant dans le pays bénéficiaire dans le cadre d'un projet, ainsi que les biens personnels des experts en coopération.
- l'autorisation de procéder à des prises de vues aériennes dont les clichés peuvent être envoyés au Japon.
- l'autorisation d'importer des matériels radio ...

Le Président lui fait savoir que des négociations ultérieures, au moment où un projet entrera dans sa phase de réalisation, auront lieu entre les deux parties, et que les conventions qui seront signées suite à ces négociations stipuleront sur ces questions.

Le représentant du Ministère des Affaires Etrangères confirme ce point de vu et déclare que cette compétence relève du Département des Affaires Etrangères qui négociera en son temps, avec les autorités japonaises.

Suite à ces discussions, le Président demande aux deux parties de former un Comité restreint pour la rédaction du projet de relevé des conclusions de la réunion. Ce document servira de communiqué conjoint de la Mission Japonaise et de la partie malienne.

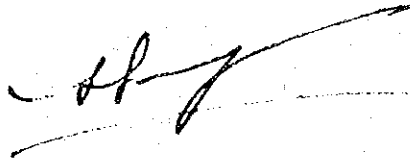
Composition du Comité :

<u>Mission Japonaise</u>	: MM. Murata Hirata Kato
<u>Partie Malienne</u>	: MM. TALL SOUARE

Les membres du Comité restreint se réuniront dans la Salle de Conférence du Ministère du Développement Rural à 15h.

Le Président lève la séance à 12 h. 15 ./.-

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sékou Sangaré', written over a horizontal line.

Sékou SANGARE

IV-2 Documentations recueillies

Documentations recueillies au gouvernement malien

No.	Noms de documentations	Type	Format	No de page	Original /copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme Éditeur
1	Presentation des Projets de Développement Rural à l'Office du Niger et Zone Lacustre	Papier	A4	9	Copie	2	I.E.R.
2	Première Estimation des Resultats de la Campagne Agricole 1978-1979 et Estimation de la Situation Cerealière	Papier	A4	7	Copie	1	I.E.R.
3	Presentation Note on Office du Niger	Papier	A4	10	Copie	1	I.E.R.
4	Barrage et Centrale Hydro-electrique de Sélingué, Mali	Catalogue	B5	11	Original	1	Autorité pour l'Aménagement de Sélingué
5	Projet de Développement Intégré du Périmètre de Baguinéda, Etude de Factibilité. Tome I - Etude Hydraulique	Brochure	A4	50	Original	1	I.E.R.
6	Etude Socio - économique de la Zone du Lac Horo et des Mares de Niafunke et des Dire, Tome I-I ^{ère} Partie, Description de la Zone et Propositions Operationnelles	Papier	A4	227	Copie	2	I.E.R.
7	Aménagements du Delta Central Nigerien, (Carte de 1:500.000)	Carte		1	Copie	2	I.E.R.

No.	Noms de documentations	Type	Format	No de page	Original /copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme éditeur
8	Irrigation du Delta Central Nigerien, Plan d'Ensemble (Carte de 1:500.000)	Papier		1	Copie	2	I.E.R.
9	Organigramme de L'Office du Niger	Papier		1	Copie	1	Office du Niger
10	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles, Presentation de la CMDT	Papier	A4	42	Copie	1	I.E.R.
11	Repartition Geographique des Principales Opérations de Développement Rural	Papier	A4	9	Copie	1	I.E.R.
12	Programme des Nations Unies pour le Développement en Republique du Mali, Jan. 1977	Papier	A4	15	Copie	1	I.E.R.
13	Institut Polytechnique Rural de Katibougou, Projet d'Extension, Dossier du Projet et du Financement	Livre	A4	16	Original	1	I.P.R.
14	Rapport d'Activité de l'Opération Aménagement et Productions Forestières, Année 1976	Livre	A4	107	Original	1	I.E.R.
15	Organisation de la Division de la Recherche Agronomique	Papier	A4	12	Copie	1	I.E.R.
16	Compte Rendu de la Reunion Tenue dans la Salle de Conference du Ministère du Développement Rural, Le Vendredi 7 Avril, 1978	Papier	A4	21	Copie	1	I.E.R.

No.	Noms de documentations	Type	Format	No. de page	Original /copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme éditeur
17	Système Hydraulique Baguineda 1/20.000	Carte		1	Copie	1	I.E.R.
18	Fiche de Projet, Projet de Développement Intégré de la Zone Lacustre (Février, 1979)	Papier	A4	7	Copie	2	I.E.R.
19	Projet Cotonnier	Papier	A4	20	Copie	1	I.E.R.
20	Système Hydraulique du Kouroumari, Kala Inférieur, Kala Supérieur, Macina, Sotuba, Mema et Farimake	Papier		1	Copie	1	Office du Niger
21	Reseau Adducteur et Systèmes Hydrauliques du Kala Inférieur et du Kouroumari (Plan au 1/200.000)	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
22	Marigot de Molodo, Bief No.3, Chenal pour l'Evacuation du Drainage du Kouroumari, Profil en Long	Carte		1	Copie	2	Office du Niger
23	Système Hydraulique du Kouroumari, Digue de Fermeture de la Mare de Kouroumangoube, Profil en Long	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
24	Système Hydraulique du Mema et du Farimake, Avant Projet 1/100.000	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
25	Système Hydraulique du Mema, Plan d'Ensemble (1/50.000)	Carte		1	Copie	1	Office du Niger

No.	Noms de documentations	Type	Format	No. de page	Original /copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme éditeur
26	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.2, Projet Definitif 1/2.000	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
27	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Digue Droite, Profil en Long	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
28	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.1	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
29	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.2	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
30	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.3	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
31	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.4	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
32	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.5	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
33	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.6	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
34	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.7	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
35	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.8	Carte		1	Copie	1	Office du Niger

No.	Noms de documentations	Type	Format	No. de page	Original /copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme éditeur
36	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.14	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
37	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.15	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
38	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.16	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
39	Endiguement du Marigot de Molodo, Bief No.3, Projet, 1/5.000, Planche No.17	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
40	Marigot de Molodo, Endiguement du Bief No.3, 1/5.000, Planche No.16	Carte		1	Copie	1	Office du Niger
41	Lac Horo, 1/5.000, (une carte)	Carte		1	Copie	1	I.E.R.
42	Lac Horo, Region Lacustre, Etude d'un Schéma d'Aménagement 1/20.000	Carte		1	Copie	1	I.E.R.
43	Carte de la Vallée du Niger de Bamako à Tombouctou (une carte)	Carte		1	Deuxième plan original	1	I.E.R.
44	L'Office du Niger un Vieil Aménagement Plain d'Avenir	Papier	A4	7	Copie	1	I.E.R.
45	Projet I/I=Reboisement dans la Cadre de la Lutte Contre la Sahelisation, Plantation dans les Villes Saheliennes =Mopti-Tombouctou-Gao-Goundam	Papier	A4	30	Copie	1	I.E.R.

No.	Noms de documentations	Type	Format	No. de page	Original /copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme éditeur
46	L'Agriculture au Mali, Situation Actuelle et Perspectives	Papier	A4	455	Copie	1	I.E.R.
47	Titre et Nature du Projet, Création et Entretien de Pépinières pour l'Exécution de Plantations Villageoises	Papier	A4	12	Copie	1	I.E.R.
48	Note de Synthèse, Projet de Développement Intégré de Baguineda	Papier	A4	17	Copie	1	I.E.R.
49	Généralités et Chiffres des Productions Agricoles de la Lone Lacustre, Historique de l'Opération Zone Lacustre	Papier	A4	7	Original	1	I.E.R.
50	Document of the World Bank, Report and Recommendation of the President of the International Development Association to the Executive Directors on a Proposed Credit to the Republic of Mali for an Office du Niger Technical Assistance/Engineering Project, Report No. P-2387-MLI	Papier	A4	137	Copie	1	B.I.R.D.
51	La Sécheresse 1977 et Ses Conséquences en République du Mali	Papier	A4	35	Copie	1	I.E.R.

No.	Noms de documentations	Type	Format	No de page	Original / copie	No d'exemplaires	Donateur ou organisme éditeur
52	Centrale Hydro-Electrique de Sotuba, Concession de Production et de Transport d'Energie Electrique	Papier	A4	1	Copie	1	I.E.R.
53	Projet de Financement d'Equipement du Service d'Elevage du Mali	Papier	A4	6	Copie	1	I.E.R.

マイクロ
フィルム作成

JICA

5
A